Règlement du Challenge de la TRIANGULAIRE de l'Oise

Edition 2025

Article 1 – Objet

La TRIANGULAIRE de l' Oise a pour objectif de permettre aux Seniors des Clubs affiliés et disposant d’un terrain de se rencontrer dans un esprit amical, de pratiquer le jeu de golf sur différents parcours et de contribuer ainsi à l’animation des Golfs.

 Article 2 – Conditions de participation

Pour participer au Challenge, les joueuses et joueurs (ci-après appelés compétiteurs) des différents Clubs doivent remplir les conditions suivantes :

 · être abonné à plein temps ou semainier du Club affilié,

 · être licencié FFG ,

· être en possession d’un certificat médical valable pour la saison,

 · être membre de l’Association sportive du Club,

 . pour les participants ( hommes ou femmes ) être âgé de 50 ans révolus la veille d’une rencontre .

Le non-respect de l’une de ces conditions entraîne, de facto, l’impossibilité de participer aux rencontres.

Article 3 – Clubs affiliés

Les Clubs affiliés sont : **Amiens, L’Isle-Adam, et Les Templiers**

Article 4 – Capitaines

 Chaque Club est représenté par un Capitaine et, si besoin, un ou des suppléants. Le collège des Capitaines constitue le comité des épreuves. Il statue sur les éventuelles modifications à apporter au présent règlement, définit le calendrier des rencontres, valide les résultats, et enfin prend toute décision utile pour le bon déroulement du Challenge.

Article 5 – Calendrier

 Les 3 rencontres se déroulent sur les 3 golfs du challenge . En cas de force majeure, les trois Clubs peuvent décider de reporter une rencontre prévue au calendrier. Ce report ne doit en aucune façon altérer le calendrier des autres rencontres du Challenge. Les Clubs concernés ont l’obligation d’informer le Coordinateur du Challenge.

Article 6 – Formule de jeu

Chaque rencontre est disputée en Stableford. Les marques de départ sont : marques rouges pour les dames, marques jaunes pour les messieurs. Les index retenus sont ceux indiqués par la FFG, au jour de l’épreuve. Ils sont limités à **30,4** pour les dames et **26,4** pour les messieurs. Les joueuses et joueurs ayant un index supérieur à la limite fixée, peuvent participer aux épreuves avec des index ramenés aux valeurs mentionnées ci-dessus. Leurs performances sont néanmoins enregistrées à la FFG en tenant compte de leurs index réels. En fin de rencontre tous les compétiteurs ont l’obligation de se présenter au bureau d'accueil pour remettre et signer les cartes de score (sans possibilité de réclamation ultérieure). À défaut, ils sont disqualifiés . Cette nouvelle instruction doit être portée sur les cartes de score, si réalisable, et rappelée par les Capitaines lors du briefing avant le départ.

 Article 7 – Composition des équipes

Chaque Club présente une équipe comportant de 9 à 20 compétiteurs maximum. Le résultat de la rencontre est normalement calculé **sur 15 cartes**, voire plus si accord des Capitaines avant le début de la rencontre. Une équipe comprenant moins de 8 compétiteurs est déclarée forfait..

Article 8 – Classement

 Les résultats des rencontres sont calculés en procédant à l’addition des 3 meilleures cartes Stableford Brut et des 6 meilleures cartes Stableford Net de chaque équipe en compétition. Le résultat Brut prime sur le résultat Net. En cas d’égalité de joueurs en brut, le choix se fera sur le joueur qui a le plus bas handicap. Une carte ne peut être prise en compte qu’une seule fois dans le résultat.

 L’équipe gagnante est celle qui a totalisée le plus de points sur l'ensemble des 3 compétitions . En cas d'égalité de points entre 2 équipes le vainqueur est celui qui a eu le plus haut score en brut cumulé sur les 3 rencontres

Article 9 – Organisation des rencontres

Le 2 Capitaines de l’équipe visiteuse adressent , 5 jours avant la rencontre en tenant compte des week ends, la composition de son équipe au Capitaine et au Club qui reçoivent, en précisant le nom, le prénom, l’index et le numéro de chaque compétiteur.

Dans la mesure du possible le premier départ doit être donné à 9 h (ou 8 h 30 si nécessaire) . La formule de jeu étant le Stableford, tout retardataire peut rejoindre sa partie, sa carte de score mentionnant alors autant de croix que de trous non joués. Afin de privilégier la convivialité de la rencontre et de pouvoir se retrouver au déjeuner à une heure acceptable par tous, le Capitaine de l’équipe qui reçoit, organise les départs en conséquence (shot gun, départ de différents trous, etc…). Tout changement dans la composition d’une équipe doit être signalé et accepté par le Capitaine de l’équipe adverse 30 minutes avant le premier départ, ceci afin de permettre l’établissement de nouvelles cartes de score et la modification éventuelle de la composition des parties. Afin d’assurer le bon déroulement des parties, et d’éviter, dans la mesure du possible, le jeu lent, le Capitaine qui reçoit doit s’assurer que les index des compétiteurs d’une même partie sont compatibles. Pour lutter contre le jeu lent les capitaines doivent rappeler aux compétiteurs quelques règles simples lors du briefing avant le départ :

 - respecter le temps de jeu indiqué sur les cartes de score,

 - ne pas dépasser 40 secondes pour jouer chaque coup de golf

- toujours jouer une balle provisoire en cas de doute sur l'emplacement de la balle en jeu (maximum de 3 minutes pour la recherche d'une balle, à rattraper en accélérant le jeu),

 - relever sa balle dès que le nombre de coups joués ne permet plus de marquer de point Stableford soit au delà de « par du trou + 2 + coup(s) reçu(s) » (croix à marquer sur la carte de score),

- à l'approche du green placer son matériel vers le départ suivant et en profiter, dans les limites normales de l'Étiquette, pour « lire » le green,

 - quitter le green dès que tous les compétiteurs de la partie ont terminé le trou, marquer les scores au départ du trou suivant ou en s'y rendant (le compétiteur qui a l'honneur marque sa carte après avoir joué son départ),

 - Chaque Club doit informer l’équipe adverse sur les règles locales écrites et les transmettre au coordinateur qui se chargera de les envoyer à tous les capitaines.

 - En cas de conditions exceptionnelles de jeu (carottage des greens, greens d’hiver, conditions météo extrêmes, etc.) les Capitaines se réservent le droit de ne pas faire enregistrer la rencontre. Ils doivent toutefois l’indiquer avant le début de celle-ci. Si une rencontre doit être interrompue plus d'une heure elle ne peut pas être reprise dans l'après midi (les compétiteurs doivent toutefois participer au déjeuner).

 En cas de litige dans une partie (point de règle et conditions exceptionnelles …) ne pouvant être résolu immédiatement par les compétiteurs, celui-ci est soumis aux Capitaines des trois équipes en présence. Ceux-ci doivent le régler objectivement et dans le meilleur « esprit sportif ». Dans le cas où cela ne peut se faire, le litige est soumis au collège des Capitaines pour décision. 3 Article

Article 10 – Formule de jeu

Chaque compétiteur visiteur doit régler la somme maximum de 53 euros, correspondant au droit de jeu et au repas (en fonction de l’organisation du Club qui reçoit, le prix du repas peut être perçu directement par le restaurant). L’organisation du déjeuner est sous la responsabilité du Capitaine. La carte de score n’est délivrée qu’après acquittement de cette somme. Les avantages interclubs et ceux propres à certains abonnements ne s'appliquent pas. Afin de garder le caractère convivial des rencontres, la participation au déjeuner est obligatoire (sauf cas de force majeure). Les Capitaines doivent tenir compte de cette obligation dans la composition de leur équipe. Une tenue avec écusson du Club est requise pour le jeu et le repas. Le repas est servi sur ordre du Capitaine qui reçoit.

 Article 11 - Infraction au règlement

Le non-respect d'un des articles de ce règlement entraîne l’exclusion définitive du Club incriminé pour la saison.

Le 16 Mai 2025